

Pacte de confiance pour l'hôpital : la Fédération UNICANCER salue le rétablissement du service public hospitalier

La Fédération française des Centres de lutte contre le cancer (Fédération UNICANCER) tient à saluer l'engagement de réintroduire le service public hospitalier dans la loi, pris par la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine lors de la présentation du Pacte de confiance pour l'hôpital le 4 mars.

Etablissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC), les Centres de lutte contre le cancer (CLCC) assurent la triple mission de soins, de recherche et d'enseignement dans le strict respect des tarifs conventionnels et sans dépassement d'honoraires. Selon le Professeur Josy Reiffers, président de la Fédération UNICANCER : « *Depuis leur création, les Centres de lutte contre le cancer participent au service public hospitalier, nous attendons donc qu'ils en soient reconnus comme acteurs à part entière dans la nouvelle loi.* »

Reprenant la proposition de la ministre sur le service public territorial de santé, la Fédération rappelle que les Centres accompagnent au quotidien les professionnels de santé en amont et en aval de la séquence hospitalière et apparaissent ainsi déjà engagés dans la mise en œuvre de ce service public dans leur territoire.

La Fédération soutient la proposition de faire évoluer les modes de tarification hospitalière afin d'accompagner les nouvelles organisations des soins et de faciliter des prises en charge cohérentes et globales. Si la tarification à l'activité (T2A) a notamment permis de financer l'augmentation de la file active des CLCC et doit être maintenue, elle n'est pas complètement adaptée aux nouveaux enjeux de la cancérologie. Il faut donc trouver de nouveaux modèles réactifs pour le financement notamment de l'innovation et des soins de support intégrés dans le parcours de soins.

La Fédération est favorable à la prise en compte de l'exigence de la qualité et la pertinence des soins dans le financement des établissements de santé : les CLCC font déjà partie des expériences en cours.

La Fédération UNICANCER consultée en tant qu'acteur du service public hospitalier

Présenté comme un dialogue social renoué, le Pacte de confiance pour l'hôpital a fait l'objet d'une large consultation auprès des acteurs du monde hospitalier, invités à formuler des propositions autour de trois axes clés :

- Le service public hospitalier dans le système de soins (articulation avec la médecine de ville notamment)
- Le dialogue social à l'hôpital et la gestion des ressources humaines
- L'organisation et le fonctionnement internes de l'hôpital (notamment gouvernance)

La Fédération UNICANCER a assisté aux 9 réunions de travail autour du 1^{er} axe et a produit une contribution écrite (*en pièce jointe*), en tant qu'une des composantes primordiales du service public hospitalier.

Par ailleurs, la Fédération a été auditionnée dans le cadre du 2^e axe de travail sur le sujet du dialogue social.

A propos d'UNICANCER et de la Fédération française des Centres de lutte contre le cancer

Seul groupe hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer, le Groupe UNICANCER a été créé en 2011 par les Centres de lutte contre le cancer et leur fédération. Constituant un réseau régional et national, les Centres de lutte contre le cancer sont des établissements de santé privés à but non lucratif, participant au service public hospitalier. Ils assurent des missions de soins, de recherche et d'enseignement, avec une prise en charge en conformité avec les tarifs conventionnels et l'absence de pratiques libérales. Le groupe est porteur d'un modèle de cancérologie basé sur l'individualisation des traitements et le continuum recherche-soins.

UNICANCER est piloté par la Fédération française des Centres de lutte contre le cancer (Fédération UNICANCER), l'une des quatre fédérations hospitalières représentatives dans notre pays. La Fédération UNICANCER a été fondée par les Centres en 1964 pour gérer leur convention collective et les représenter auprès des pouvoirs publics.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 16 000 salariés, 1,8 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Viviane Tronel > Chef de projet communication > 01 76 64 78 00 > 06 22 19 92 58 > v-tronel@unicancer.fr

Agathe Lasne > Chargée de communication > 01 71 93 67 06 > 06 18 38 96 23 > a-lasne@unicancer.fr